

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

**ARRETE FIXANT LE
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024
AU GRADE DE : Adjoint du patrimoine Ppal 1^{ère} CI**

Le Maire (Le Président),

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la Loi n°82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 79 et 80,

Vu les lignes directrices de gestion adoptées le 18/12/2020

ARRETE :

Article 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année **2024**

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
..SAVI Christelle..	Adjoint du Patrimoine Ppal 2 ^{ème} CL /..... /
..... /..... /
..... /..... /
..... /..... /

Article 2 : Le Maire (Le Président) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **GRENADÉ S/GARONNE**,

Le **05/07/2024**

Signature et cachet

Jean-Paul DELMAS
Maire de Grenade-sur-Garonne
Président du C.C.S.

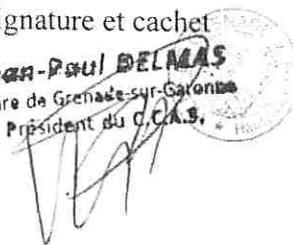


TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

**ARRETE FIXANT LE
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024
AU GRADE DE : Adjoint administratif Ppal 1ère CI**

Le Maire (Le Président),

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la Loi n°82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 79 et 80,

Vu les lignes directrices de gestion adoptées le 18/12/2020

ARRETE :

Article 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
SAUNIER Denis.	. Adjoint administratif Ppal 2èmeCI /..... /
..... /..... /
..... /..... /
..... /..... /

Article 2 : Le Maire (Le Président) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **GRENADE S/GARONNE.**,

Le **05/07/2024**

Signature et cachet

Jean-Benoît DELMAS
Maire de Grenade-sur-Garonne
Président du C.C.A.S.



TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

**ARRETE FIXANT LE
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024
AU GRADE DE : Adjoint technique Ppal 2^{ème} CI**

Le Maire (Le Président),

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la Loi n°82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 79 et 80,

Vu les lignes directrices de gestion adoptées le 18/12/2020

ARRETE :

Article 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année **2024**

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
BONASTRE Jean Pierre	Adjoint technique	
..... /..... /
..... /..... /
..... /..... /

Article 2 : Le Maire (Le Président) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **GRENADE S/GARONNE**,

Le **05/07/2024**

Signature et cachet



Jean-Sébastien DELMAS
Maire de Grenade-sur-Garonne
Président du C.C.A.S.



LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024 AU GRADE DE : Adjoint technique Ppal 1ère CI

Le Maire (Le Président),

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la Loi n°82-623 du 22 juillet 1982,
Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 79 et 80,
Vu les lignes directrices de gestion adoptées le 18/12/2020

ARRETE :

Article 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
.AUGE Sébastien	Adjoint technique Ppal 2ème CI / /
..GENDRE Franck.	. Adjoint technique Ppal 2ème CI / /
.DOMENECH Serge	Adjoint technique Ppal 2ème CI / /
..... / /

Article 2 : Le Maire (Le Président) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **GRENADÉ S/GARONNE.**,

Le **05/07/2024**

Signature et cachet

Jean-Paul DELMAS
Maire de Grenade sur Garonne
Président du C.C.A.S.

